Ces progrès, elle en avait besoin pour la soutenir dans l'accomplissement de la tâche difficile qu'elle s'était imposée, et encore n'eut-elle pas triomphé de tous les obstacles multipliés sous ses pas, sans la protection éclairée des administrations publiques, sans le concours des citoyens dévoués aux progrès de l'instruction et que notre ville compte en si grand nombre dans son sein.

C'est à l'aide des secours accordés par l'administration municipale, que nous avons pu conserver toutes les écoles gratuites, si laborieusement fondées. C'est avec l'appui de l'université et du département, que nous avons créé ces écoles d'adultes qui ont eu un si étonnant succès, et qui nous ont enseigné à quel point notre population se sentait pressée du désir de rejeter le fardeau si pesant d'une complète ignorance.

Aujourd'hui, nous comptons six écoles d'hommes adultes; dans le cours de cette année, nous avons fondé une école de femmes adultes, non moins suivie que ses ainées; ouvert avec le même bonheur, une école d'enseignement mutuel pour les jeunes filles; et, encouragés par de si favorables résultats, nous ouvrirons au premier novembre prochain, pour les jeunes filles et les femmes adultes, une nouvelle école, placée dans la partie la plus populeuse et la plus centrale de la ville.

Vous le sentez, Messieurs, de tels établissemens ne sauraient se soutenir s'ils ne trouvaient dans l'administration municipale un puissant appui. Cet appui nous a été accordé généreusement, et nous recevons aujourd'hui, de la ville de Lyon, le secours important d'une somme de dix-sept mille deux cents francs. La ville de Lyon a fait pour nous plus encore, elle nous a confié son école du degré supérieur; aussi, afin de mériter un si honorable témoignage d'estime, aucun sacrifice ne sera épargné, aucun effort ne nous coûtera pour rendre un jour cette école digne de la seconde ville de France.

Il est une autre institution à laquelle nous voudrions donner un plus grand développement, mais qui, toute restreinte qu'elle est, et grâce au zèle et aux talens de M. Laforgue, un de nos professeurs, offre cependant d'heureux résultats; je veux parler du cours normal, destiné à former des instituteurs pour l'enseignement élémentaire. C'est par ces résultats que vous la jugerez. Dans le cours de cette année, il a été délivré aux élèves-instituteurs de notre école, onze brevets d'instruction élémentaire et cinq brevets du degré supérieur, et aux élèves-institutrices, un brevet du premier degré et cinq du second. Ainsi, nous avons enrichi l'enseignement élémentaire, si pauvre encore en instituteurs capables, de vingt-deux sujets, qui concourront à leur tour, à verser au milieu de nos concitoyens, les lumières de l'instruction primaire.

Vous nous pardonnerez, Messieurs, ces détails; énumérer les établissemens utiles formés par notre société, c'est payer un juste tribut de reconnaissance aux magistrats et aux citoyens à qui nous les devons; faire connaître le bienfait, c'est signaler le bienfaiteur à la gratitude publique. Cette distribution de prix qui se